

Réf: Dossier 481182

Avis de constitution

SOCIETE « RINOVEX TRADE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN, Marcory
Résidentiel, Immeuble TAHER appartement N°A10, 05 BP
431 ABIDJAN 05., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/12/2025 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RINOVEX TRADE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Import-export d'anacarde, sel, riz, noix de cajou;
- Toutes prestations de services liées aux activités précitées ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières et industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN, Marcory
Résidentiel, Immeuble TAHER appartement N°A10, 05 BP
431 ABIDJAN 05., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KUMAR AVINASH RAI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01354 du 02/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06892/GTCA/RC/2026 du 02/02/2026

